

La gestion du Cerf élaphe

en Loir-et-Cher

Denis Debenest
Service technique



Avec la participation de




Max Vauché
Chocolatiers créateurs

La gestion du Cerf élaphe en Loir-et-Cher

Denis Debenest
Service technique



Avec la participation de



Sommaire

/ Introduction	4
/ Les unités de gestion du Cerf élaphe	5
/ Schéma départemental de gestion cynégétique	7
/ Les objectifs de gestion des populations	9
/ La gestion qualitative des Cerfs mâles	10
/ Évolution du plan de chasse Cerf Départementale	13
Par unité	15
/ Évolution départementale des prélèvements de cerfs	34
/ Tableaux de prélèvements	35
/ La cotation des trophées	37
/ Analyse départementale et conclusions	42

Le mot du Président,

*La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher est heureuse de vous présenter ce document rédigé par **DENIS DEBENEST**, technicien (FDC41).*

Toutes les informations nécessaires à sa rédaction ont été recueillies au sein de notre département sur une période de dix ans.

J'en profite pour remercier l'ensemble des personnes qui ont participé activement à ce recueil, lors des présentations annuelles des trophées de Cerf. Ainsi que le grand chasseur Max Vaucher, maître chocolatier et l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Loir-et-Cher (ADCGG41) qui ont contribué au financement de cette plaquette.

Cette synthèse vous permettra de mesurer les efforts réalisés au fil des années.

Cependant, de nombreuses questions restent encore en suspens et il est donc indispensable de poursuivre nos relevés pour tenter d'y répondre.

Cordialement en Saint Hubert,

Hubert-Louis Vuitton,
Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final dot.

Introduction



Les données que nous vous présentons ont été recueillies sous l'impulsion de notre Conseil d'Administration, grâce au travail de nos services administratif et technique, et des nombreux bénévoles qui nous aident à organiser chaque printemps, une présentation des trophées de cerfs de qualité.

Depuis de nombreuses années, nous y collectons des informations. Ces relevés nous apportent notamment des chiffres sur l'évolution des prélèvements par classes d'âge,

ainsi que des données biométriques sur la stature des individus.

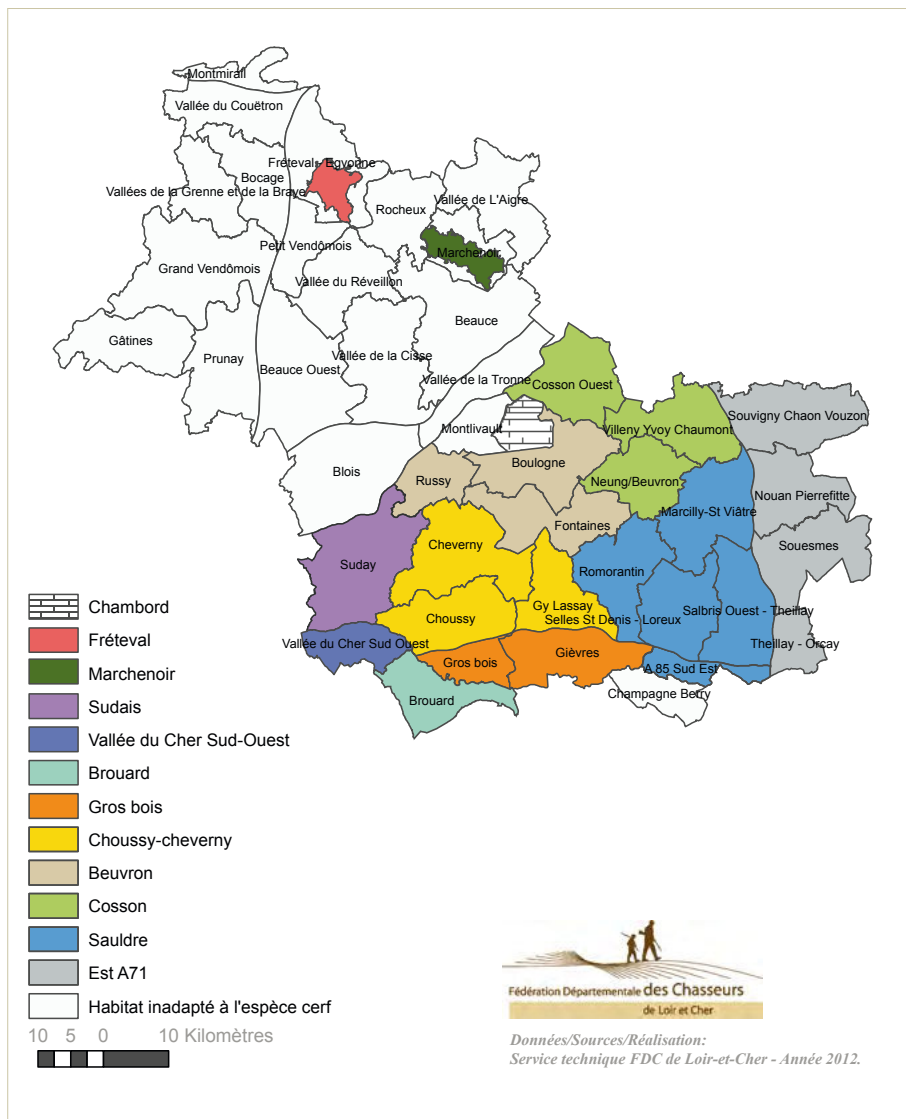
L'objectif de cette synthèse est de diffuser ces données qui valorisent et justifient le travail lié à la présentation annuelle des trophées de cerfs et les efforts consentis par les chasseurs.

Elles constitueront une première base technique pour nous aider à affiner nos connaissances, en vue de la gestion des populations de Cerf élaphe dans notre département.



Les trophées entrés en cotation en 2010
à l'orangerie du château de Cheverny.

Les unités de gestion du Cerf élaphe



Les unités de gestion du Cerf élaphe

Le département de Loir-et-Cher présente onze unités géographiques jugées propices à la gestion de l'espèce Cerf. La carte (présentée page 5) représente la localisation de ces unités. Elle a été validée début 2012 dans le cadre du second SDGC*.

Le Cerf est également présent sur d'autres parties du département ; toutefois, il ne s'agit pas de populations viables, compte-tenu des risques importants de dégâts agricoles ou de sécurité routier.

Ce 2^e SDGC* a déterminé deux types de zonage pour le Cerf, exprimés en zone « verte » (propice à l'espèce) et en zone « blanche » (habitat inadapté à l'espèce).

Sur les zones « blanches » les attributions de plan de chasse ne reposent sur aucun critère de gestion, les propositions sont égales aux demandes et sont sans restrictions sur le tir des mâles.

Deux unités Cerf sont situées au Nord de la Loire. La plus vive et la plus ancienne population de cervidés étant celle de la forêt de Marchenoir.

La seconde, celle du massif de Fréteval, présente une population faible, en cours d'installation.

Les infrastructures telles que les autoroutes A10 - A71 - A85 et le TGV constituent des limites artificielles et parfois des barrières empêchant les échanges au sein des populations. C'est particulièrement le cas au Sud de la Loire. La situation géographique de notre département,

situé au centre de l'hexagone, en fait un point de passage incontournable pour les échanges autoroutiers et ferroviaires, et nous connaissons un taux de fractionnement très important de l'espace.

À ce titre, les couloirs permettant la circulation des cervidés entre les populations présentent un intérêt biologique important. Ces *continuums* écologiques font actuellement l'objet d'une classification dans les trames vertes de la Sologne. Le Cerf réalise des déplacements dans ces couloirs, afin de satisfaire ses besoins saisonniers (alimentation, reproduction et indirectement, brassage génétique).

SDGC* (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique)



Passage à Animaux Sauvages fonctionnel sur l' A85 Commune de Theillay 41

SDGC* : Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

Dans plusieurs unités, des échanges d'animaux s'opèrent avec le(s) département(s) voisin(s) pour ne constituer qu'une seule et même population, avec des mesures réglementaires parfois différentes.

Pour constituer les unités de gestion, des massifs cervidés ont été regroupés ou isolés, de façon à ce qu'elles soient significatives. Bien entendu, des échanges subsistent entre ces unités. La plupart des unités présentent des niveaux de populations conséquents, avec des variations selon les zones et une répartition géographique très liée à l'éthologie de l'espèce. Des objectifs de gestion ont été validés dans le SDGC* afin de rétablir une situation d'équilibre agro-sylvo-cynégétique satisfaisante pour tous.

À l'issue des six années de validité du SDGC* un bilan des actions menées sera réalisé.

Les variances de niveaux de population de cerfs et de biches constituent la difficulté de gestion de l'espèce ; le comportement grégaire des femelles et des cerfs sub adultes conduit à mettre en place des règles de gestion différentes sur une même unité.

Le comportement des cervidés et leur répartition spatiale connaissent aussi des variabilités en fonction des saisons, ce qui ne facilite pas la réalisation du plan de chasse prévu plus de six mois plus tôt par la CDCFS*.

Le sud ouest du département est

défini, par cinq unités de gestion qui connaissent des échanges réguliers avec les départements voisins de l'Indre-et-Loire et de l'Indre. L'unité de la forêt de Brouard représente la plus importante population de cervidés ; celle-ci a connu des fluctuations conséquentes, pour atteindre aujourd'hui une situation stable et équilibrée.



La vénerie du Cerf est régulièrement pratiquée sur la forêt de Brouard, ainsi que sur les unités de Gros Bois et de Choussy.

La Sologne est découpée en quatre unités Cerf, dont les populations les plus anciennes sont celles du Beuvron et du Cosson. L'ouest de l'autoroute A71 est plutôt constitué d'une faible population, très éparse et surtout de zones d'échange pour les grands cervidés.

Enfin, l'unité située à l'Est de l'autoroute A71 connaît des variations importantes en fonction des communes. L'espèce est peu présente en limite Nord du département du Loiret ; les niveaux de population les plus importants sont au sud est de l'unité, en limite du département du Cher.

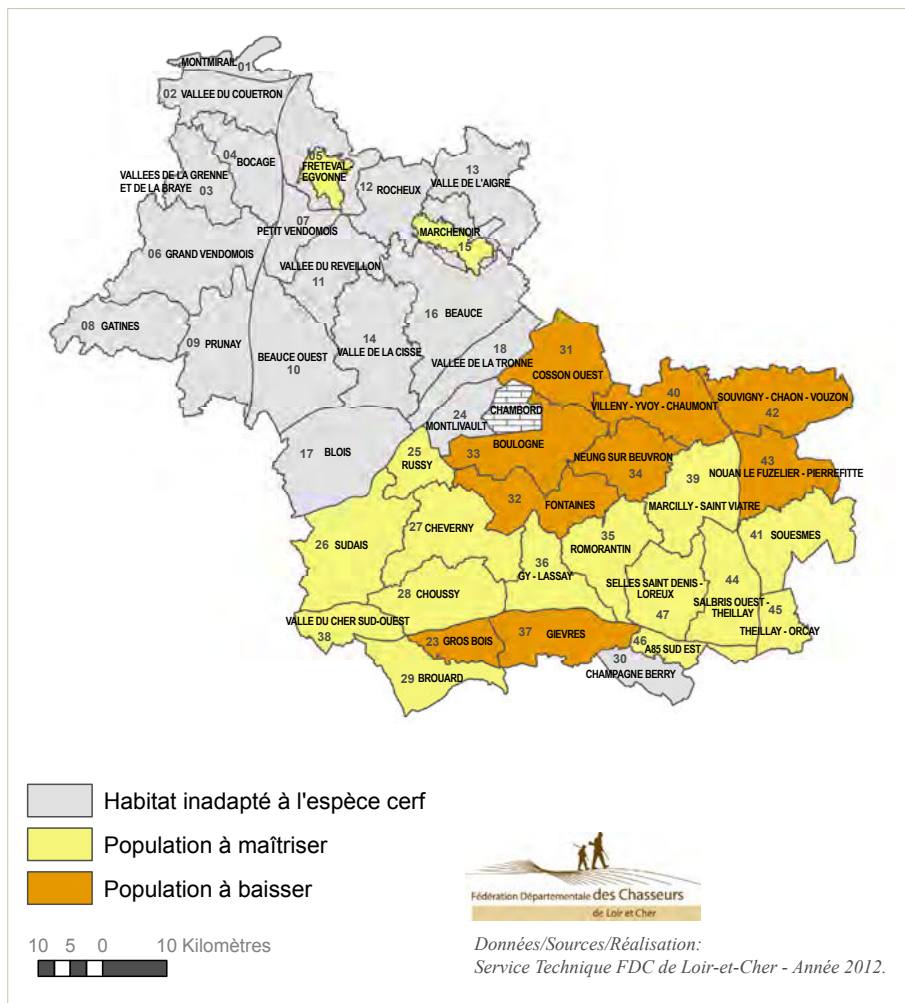
CDCFS* : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.



Les méthodes de suivi des populations de Cerf par unité

UNITÉS	MÉTHODE DIRECTE			MÉTHODE INDICIAIRE				
	APPROCHE ET AFFÛT COMBINÉS			INDICE NOCTURNE	POIDS DES FAONS	LONGUEUR DES DAGUES	INDICE DE PRESSION	COTATION DES TROPHÉES
	ANNÉE DE RÉALISATION	NOMBRE D'ANIMAUX						
BEUVRON	2001	382	3.9/100	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
COSSON	1995	899	7,6	OUI	OUI	OUI	-	OUI
	2000	0	7					OUI
BROUARD	2002	711	0	OUI	NON	ÉCHANTILLON TROP FAIBLE	-	OUI
	2005	661	0					OUI
	2008	690	0					OUI
	2012	553	0					OUI
FRÉTEVAL	NÉANT	0	0	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT	OUI
MARCHENOIR	2002	193	4,8	-	OUI	OUI	CEMAGREF ET LAV	OUI
	2006	164	4					OUI
	2011	210	4,94					OUI
SUDAIS	2001	125	4,83	-	NÉANT	ÉCHANTILLON TROP FAIBLE	NON	OUI
GROS BOIS	1987	0	0	-	-	-	-	OUI
	2008	115	0					OUI
CHOUSSY-CHEVERNY	2009	99	1,4	-	-	-	-	OUI
SAULDRE	1994	50	0	-	NON	-	-	OUI
EST A71	1987	30	0	OUI	OUI	OUI	-	OUI

Les objectifs de gestion des populations



Commentaires des objectifs de gestion des populations

Cette carte a été validée dans le cadre du SDGC 2012-2018.

Les objectifs de gestion ont été pris de façon à trouver ou retrouver un équilibre agro-sylvo-cynégétique satisfaisant pour tous. Sur certaines unités, des opérations techniques sont menées pour évaluer les niveaux de population avec des méthodes différentes et complémentaires. Le tableau de la page précédente présente les résultats de ces suivis.

La gestion qualitative des cerfs mâles en Loir-et-Cher



Préambule

La gestion qualitative du Cerf a été instaurée dans de nombreux départements français, situés principalement dans le quart nord-est du pays et en région centre.

Si l'objectif est semblable dans tous les départements, la mise en place des mesures est différente, avec des variations sur les types de bracelets, les coûts et l'aspect réglementaire. Depuis 20 ans, cette gestion qualitative s'est développée dans le département, les deux zones originelles étant celles des massifs du Beuvron et du Cosson.

En Loir-et-Cher, le mode de gestion est réglementé par l'arrêté préfectoral annuel et il repose simplement sur deux types de bracelets distincts, de même montant (94 euros en 2012). Les dispositifs sont identifiés comme suit :

- Le bracelet CEM permettant de prélever tout type de Cerf, du daguet à x pointes.
- Le bracelet CE $\leq$ à 8 cors permettant de prélever un Cerf ayant une ramure

de 8 pointes maximum, ou dont la longueur moyenne des 2 merrains n'excède pas 65 cm.

Les attributions de bracelets CEM sont réalisées à partir d'une répartition mathématique, reposant sur une proportion de 25% d'attribution de mâles par territoire.

Les attributions par territoire sont donc d'un CEM tous les quatre cerfs attribués et ce, quelle que soit la réalisation précédente.

Les cerfs, biches et faons sont principalement chassés en battue, à l'occasion des traques organisées pour le Sanglier et le Chevreuil.

Les critères de tir qualitatifs doivent donc être simples et facilement applicables pour ne pas limiter les prélèvements.

La grande vénerie est pratiquée en Loir-et-Cher. Elle concerne plusieurs équipages à Cerf qui réalisent environ une cinquantaine de prises par an.



Ce mode de chasse n'est pas soumis à la réglementation en terme de gestion qualitative, cependant les prélèvements réalisés ne mettent pas en péril les efforts des chasseurs à tir, car les prises interviennent dans toutes les classes d'âge et sont réalisées en faible quantité.

La chasse à l'approche ou la chasse à l'affût sont peu pratiquées pour le tir des femelles et des jeunes dans notre département. Leur développement permettrait certainement une meilleure réalisation du plan de chasse, principalement en fin de saison lorsque le nombre de bracelets est réduit à quelques unités.

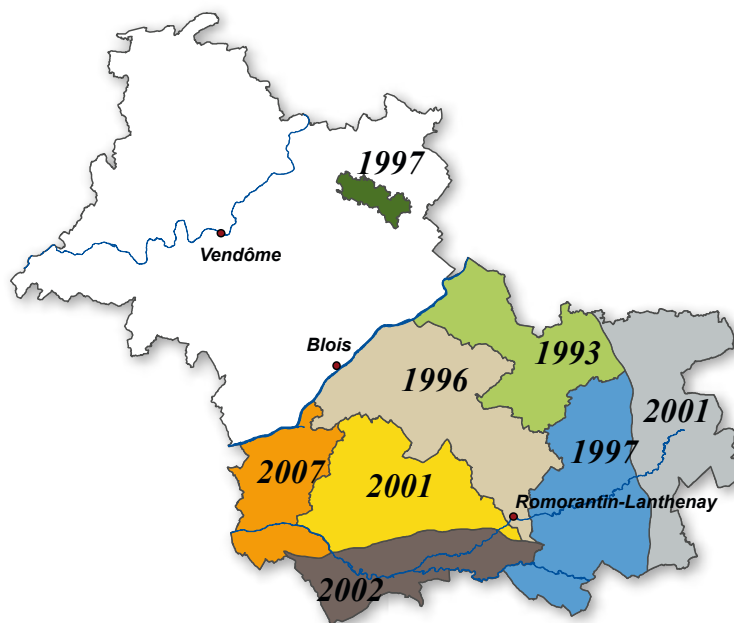
Le prélèvement des cerfs est possible à l'approche et à l'affût, ou en vénerie, à partir du 1^{er} septembre ; la part du prélèvement est toutefois très faible durant cette période de brame (inférieur à 30 individus).

Les autres catégories, biche et faon, sont chassables à partir de l'ouverture générale (généralement le 3^e dimanche de septembre) et jusqu'au dernier jour du mois de février comme pour les cerfs.

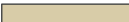


La gestion qualitative

Évolution temporelle de la gestion qualitative du Cerf élaphe, par unité de gestion en Loir-et-Cher



Unité de Gestion "Cerf élaphe".

	Forêt de Marchenoir
	Grand Massif de La Sauldre
	Grand Massif du Cosson
	Grand Massif de Beuvron
	Grand Massif de Choussy
	Grand Massif de Montrichard
	Grand Massif Sud A 85
	Grand Massif Est A 71

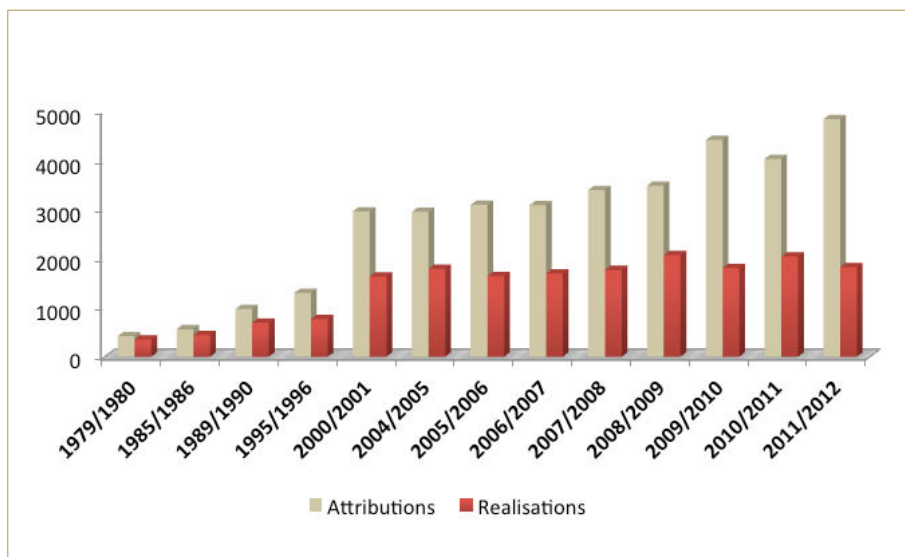
04,59 18 27 36
 Kilomètres



Données/Sources/Réalisation:
Service Technique FDC de Loir-et-Cher - Année 2012.

Évolution du plan de chasse Cerf

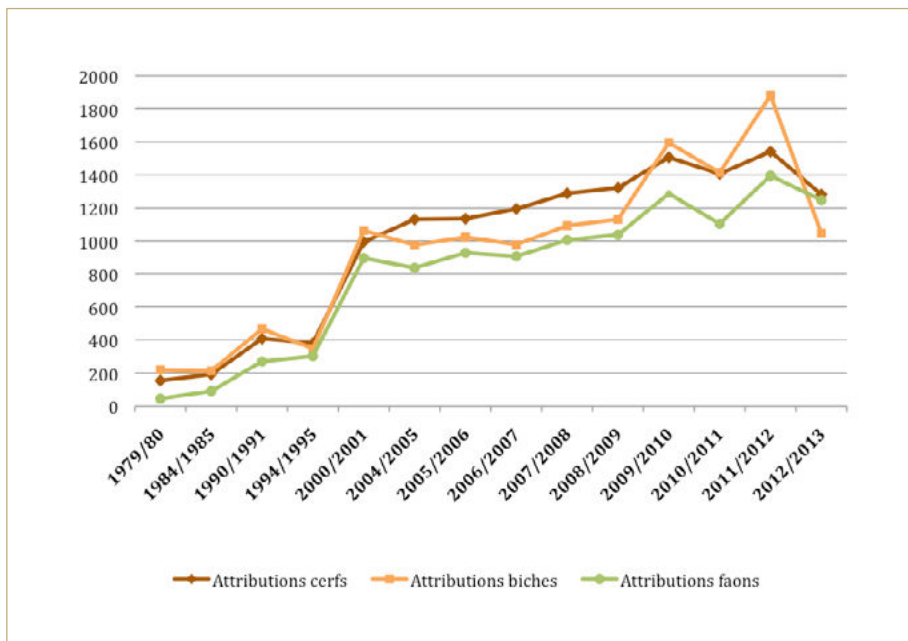
Le plan de chasse Cerf élaphe en Loir-et-Cher



Il y a trois périodes assez distinctes, concernant les attributions et les réalisations du plan de chasse : le premier palier est constitué d'une vingtaine de données d'environ 500 individus attribués entre 1979 et 1996, ensuite sur une période plus courte située sous le seuil de 3 000 attributions jusqu'en 2006-2007 et depuis cette période des attributions allant jusqu'à 4 500 individus.

On observe également que le taux de prélèvement n'est pas du tout en corrélation avec les attributions. En effet, le tableau de chasse se situe entre 1 600 et 2 000 individus depuis 2001 ; la saison 2011-2012 ayant été particulièrement difficile.

Le plan de chasse Cerf élaphe par catégorie



On remarque aisément, sur le graphique ci-dessus, un plan de chasse présentant un déséquilibre en faveur des mâles.

L'analyse des informations doit aussi tenir compte d'éléments qui n'apparaissent pas dans cette interprétation : ce sont les demandes exprimées par les détenteurs de plan de chasse. Dans la plupart des cas, les chasseurs ont plutôt tendance à vouloir bénéficier d'attribution de mâles (40%), pour délaisser ou protéger les femelles (33%) et les jeunes (27%). Nous en connaissons aujourd'hui les conséquences, avec des niveaux

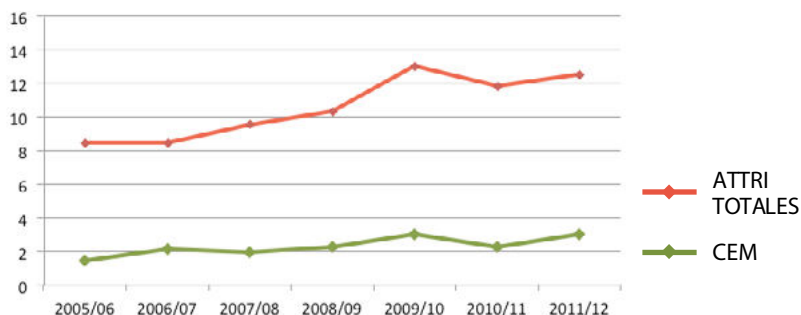
de populations anormalement élevés par rapport aux plans de chasse accordés. La réalisation chez les femelles serait un point intéressant à étudier pour en connaître plus finement les prélèvements.

L'augmentation du nombre de mâles a eu un impact sur cette catégorie, en favorisant le rajeunissement des effectifs et en augmentant le déséquilibre du sexe ratio en faveur des femelles, ce qui génère un taux d'accroissement encore plus important de la population.

Évolution du plan de chasse Cerf par unité

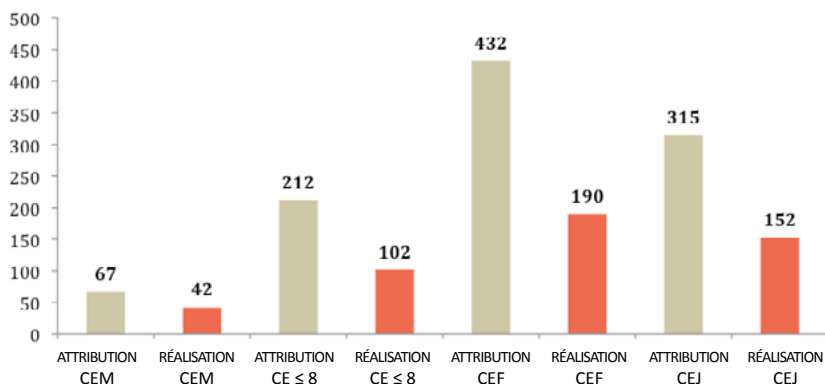
Unité du Beuvron

ATTRIBUTIONS DE CERFS - BEUVRON MASSIFS 25 - 32 ET 33 - POUR 1 000 HA BOISÉS



L'unité du Beuvron représente un volume important d'attributions avec 1 026 bracelets attribués pour la saison 2011-2012. Les réalisations ont été de 80% chez les mâles et plus faibles chez les femelles et les jeunes.

BEUVRON - SAISON 2011/2012 22 722 HECTARES



Unité du Beuvron

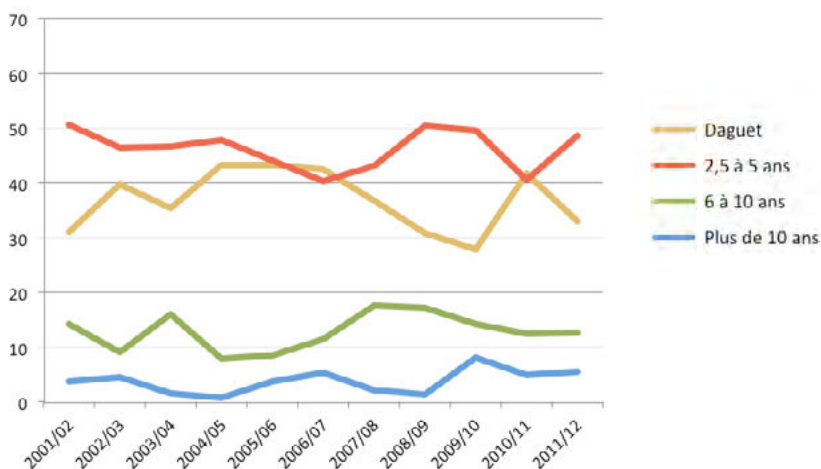
On observe une augmentation des attributions de cerfs depuis plusieurs années. La moyenne des trois dernières saisons est de 1 cerf par tranche de 80 ha de bois, et durant la dernière saison il était accordé 3 CEM pour 1 000 ha de bois.

La part la plus importante du tableau est représentée par les sub-adultes de 2,5 ans à 5 ans (40 à 50% du tableau). Alors que la proportion de daguets se situe entre 30% et 40%.

Les deux autres catégories sont assez régulières et stables.



TABLEAUX DE CHASSE - BEUVRON
MASSIFS 25 - 32 ET 33 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de Brouard



Cette unité Cerf ne reflète qu'une partie de la population qui évolue sans contraintes sur le département de l'Indre-et-Loire et de façon plus réduite sur l'Indre.

Les attributions de la saison 2011-2012 étaient de 105 individus, la réalisation est de plus de 50% dans chaque catégorie. On remarque pour la saison précédente une tendance à la baisse des attributions de Cerf, avec 2 CEM accordés au 1 000 ha.

Le pourcentage de daguets prélevés est compris entre 30% et 45%.

Les individus âgés de 2,5 ans à 5 ans représentent la part la plus importante des tableaux avec plus de 60% lors des saisons passées. Cette proportion de jeunes cerfs, très importante, est peut-être liée à la distribution des individus sur le massif.

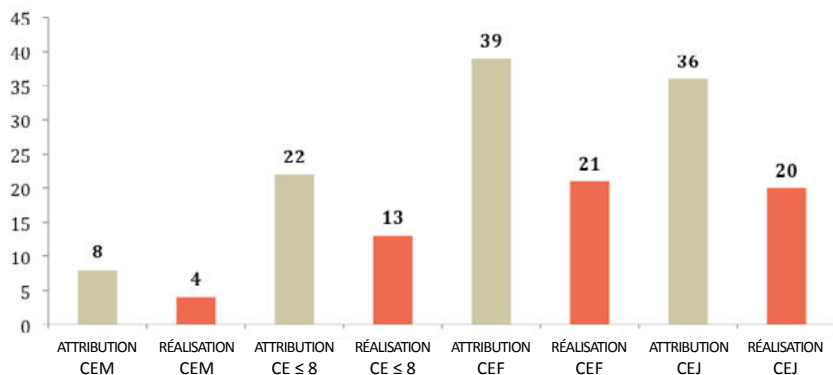
Il serait intéressant de connaître les résultats des massifs voisins pour présenter des données complètes.

ATTRIBUTIONS DE CERFS - BROUARD POUR 1 000 HA BOISÉS

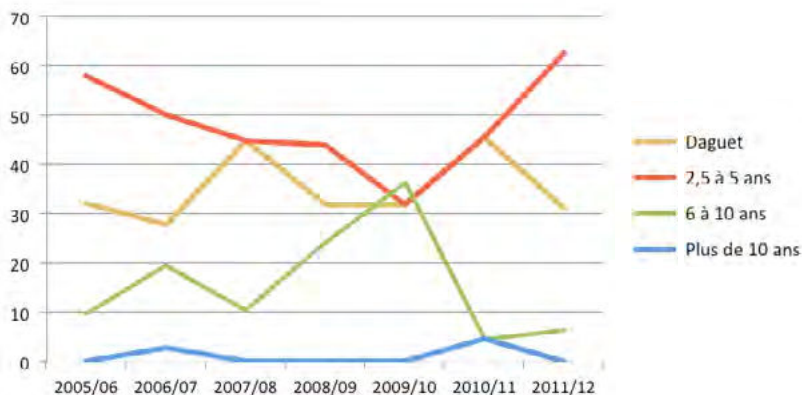


Unité de Brouard

BROUARD - SAISON 2011/2012 3 884 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - BROUARD MASSIF 29 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de Choussy / Cheverny

Cette unité prend en compte le massif de Cheverny sur lequel la population de femelles est bien installée depuis de nombreuses années. Si on observe les chiffres du plan de chasse 2011-2012, il y a très nettement une meilleure réalisation dans les catégories biche et jeune, par rapport à celle des cerfs mâles adultes.

L'attribution globale de 319 animaux porte sur une majorité de mâles, avec une attribution d'une tête pour 60 ha de bois environ.

On remarque une augmentation constante des attributions de mâles, avec aujourd'hui une attribution moyenne d'1 cerf pour 150 ha de bois et

d'1 CEM pour 1 000 ha de bois environ.

L'analyse du tableau de chasse démontre une forte majorité de cerfs sub-adultes (2,5 ans à 5 ans) comprise entre 40% et 70%. La proportion de daguets a connu une baisse régulière, pour remonter l'an dernier à environ 20% du tableau.

Au vu de ces chiffres, on pourrait penser que le recrutement des jeunes a été limité par les prélèvements à la chasse et que la population a connu une baisse des effectifs.



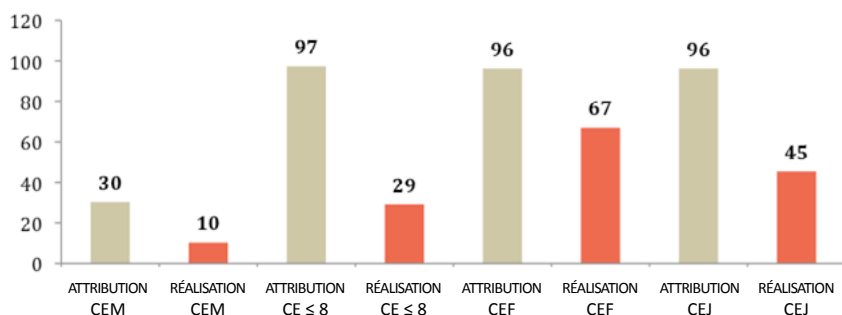
© E. PEREZ

Unité de Choussy / Cheverny

ATTRIBUTIONS DE CERFS - CHOUSSY / CHEVERNY MASSIFS 27 - 28 ET 36 POUR 1 000 HA BOISÉS



CHOUSSY / CHEVERNY - SAISON 2011/2012 18 587 HECTARES

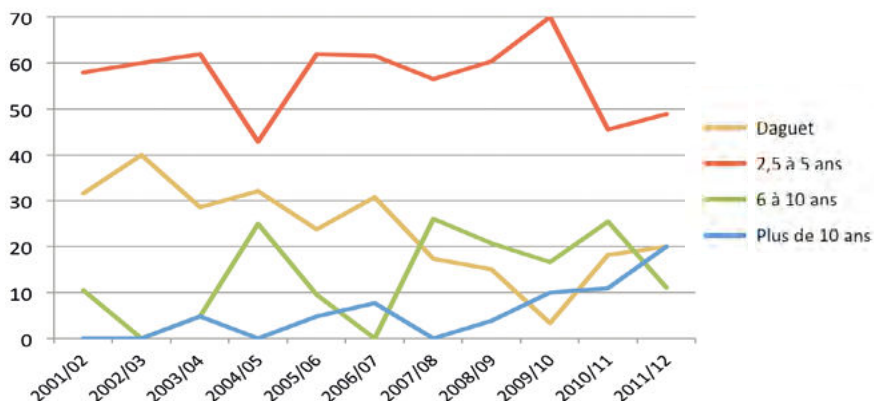




© SERVICE TECHNIQUE FDC41

Exposition de trophées 2007 - Cheverny

TABLEAUX DE CHASSE - CHOUSSY / CHEVERNY MASSIFS 27 - 28 ET 36 EN %



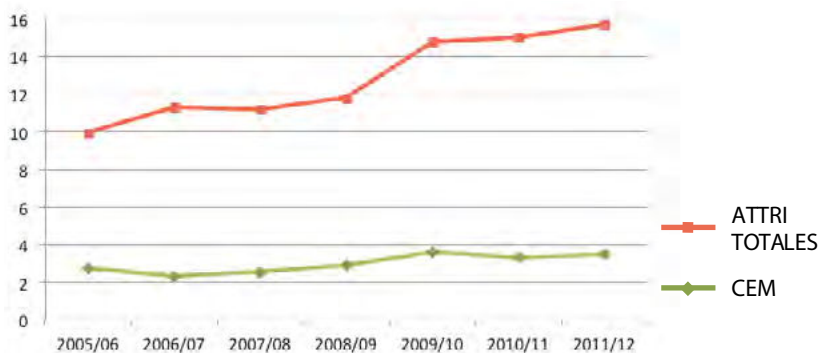
Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité du Cosson

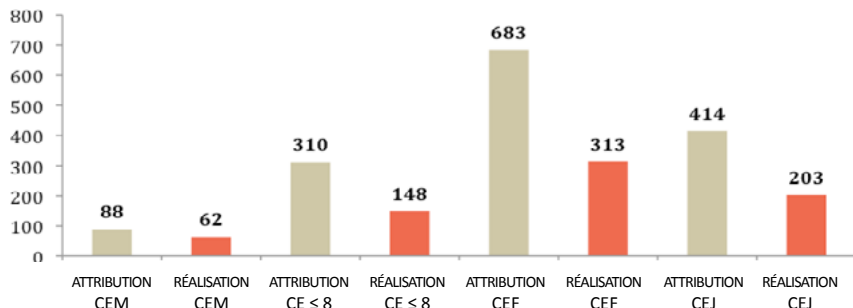
Le Cosson est l'unité sur laquelle sont effectuées les plus fortes attributions du département. Ces attributions sont établies sur les mêmes bases et en concertation avec le département du Loiret qui détient une partie importante de cette population de cervidés.

Près de 1 500 animaux ont été attribués pour la saison 2011-2012, (soit 1 cervidé pour 16 ha de bois) et près de la moitié des attributions ont été réalisées.

ATTRIBUTIONS DE CERFS - COSSON
MASSIFS 31 - 34 ET 40 - POUR 1 000 HA BOISÉS



COSSON - SAISON 2011/2012
24 881 HECTARES



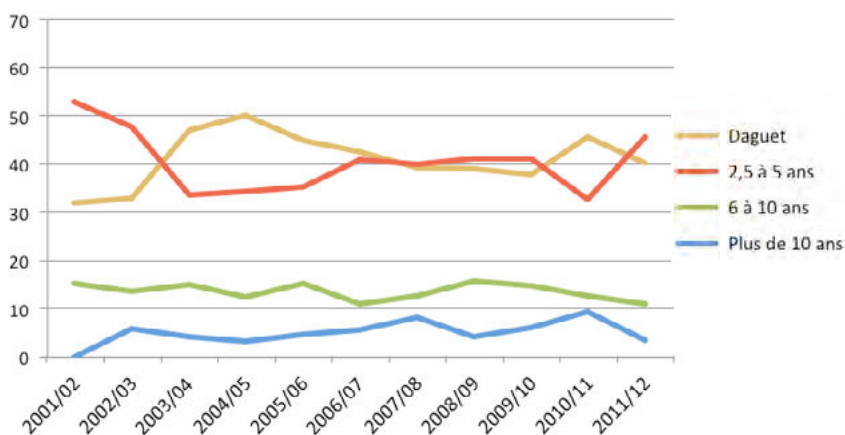


Le tableau de chasse qui a été réalisé sur les mâles nous montre un fort prélèvement de jeunes (41% de daguets et 40% de 2,5 ans à 5 ans).

Ces prélèvements nous renseignent sur le recrutement important que connaît cette population et sur la nécessité de poursuivre l'effort de

prélèvement sur les biches et les faons. Les deux classes d'âges suivantes ne sont pas mieux représentées que sur les autres unités, malgré des efforts de gestion plus précoces.

TABLEAUX DE CHASSE - COSSON MASSIFS 31 - 34 ET 40 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité Est A71

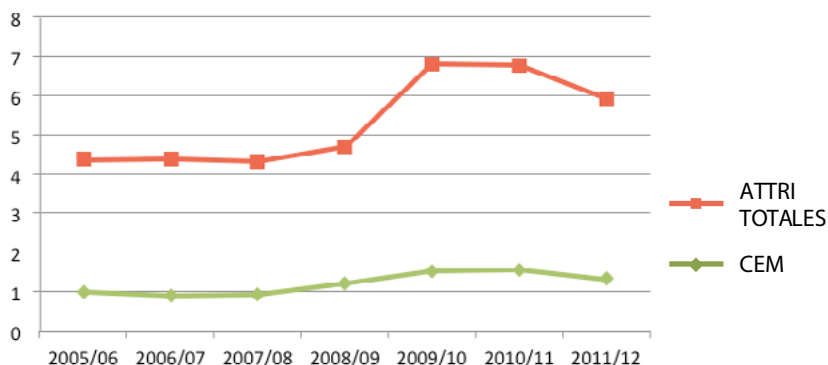


Cette vaste unité, positionnée à l'Est du département, repose sur des limites communes avec deux départements qui sont le Loiret et le Cher. La zone d'échange la plus vive étant située en bordure de la Forêt domaniale de Vierzon.

Le plan de chasse de la saison 2011-2012 reposait sur 735 attributions réparties principalement sur la partie Sud de cette unité ; le taux de réalisation a été faible (282 animaux) et inférieur à 50% des attributions.

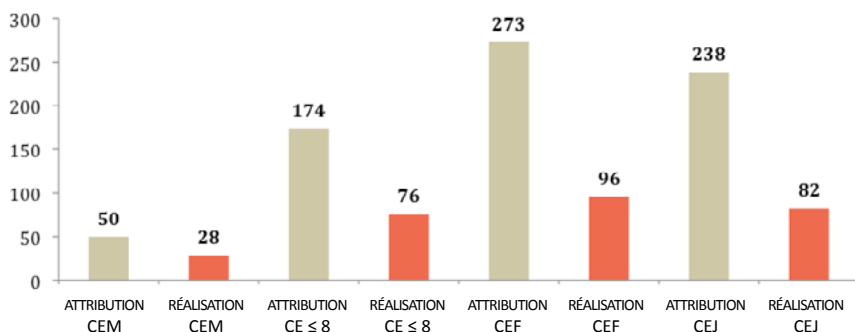
On remarque, depuis deux ans, une baisse de la proportion de cerfs âgés dans le tableau de chasse.

ATTRIBUTIONS DE CERFS - EST A 71
POUR 1 000 HA BOISÉS

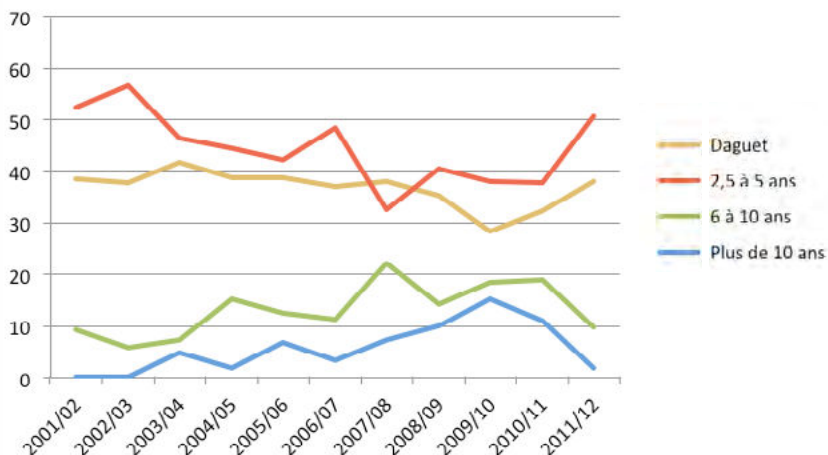




EST A71 - SAISON 2011/2012 38 245 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - EST A71 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de Gros Bois

Cette unité repose sur deux massifs de plan de chasse, elle est constituée d'un nouveau découpage lié au passage de l'A85 (2008).

Le plan de chasse 2011-2012 repose sur 127 attributions qui ont été bien réalisées (66%).

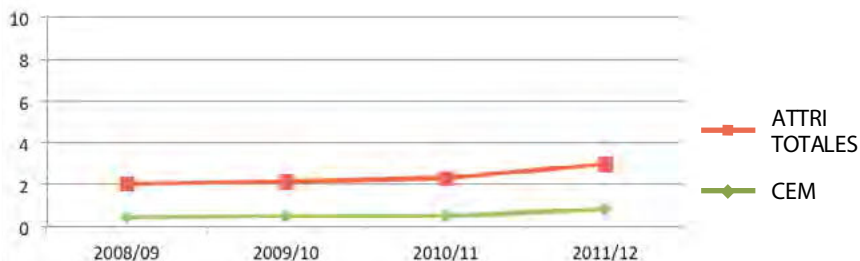
Sur cette unité, la population de cerfs, les attributions et le tableau de chasse sont répartis principalement sur le massif 23 et sur la partie est du massif 37.

Le tableau de chasse Cerf est composé d'une grande proportion d'animaux jeunes, particulièrement de la classe d'âge comprise entre 2,5 ans et 5 ans (50%) et celle des dagues (30%).

Le pourcentage d'animaux de plus de 10 ans est en baisse, avec toutefois une moyenne sur cinq ans inférieure à 5%.

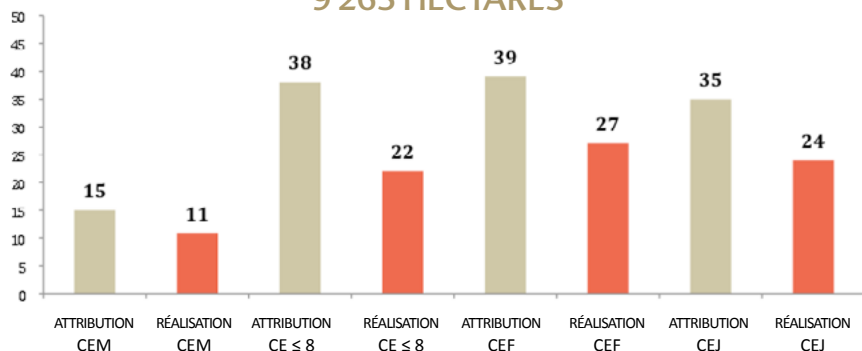


ATTRIBUTIONS DE CERFS - GROS BOIS POUR 1 000 HA BOISÉS

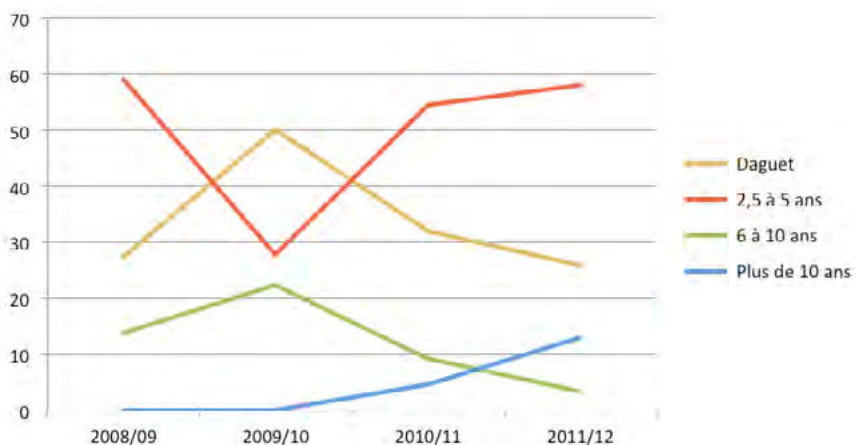




GROS BOIS - SAISON 2011/2012 9 265 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - GROS BOIS EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de Marchenoir



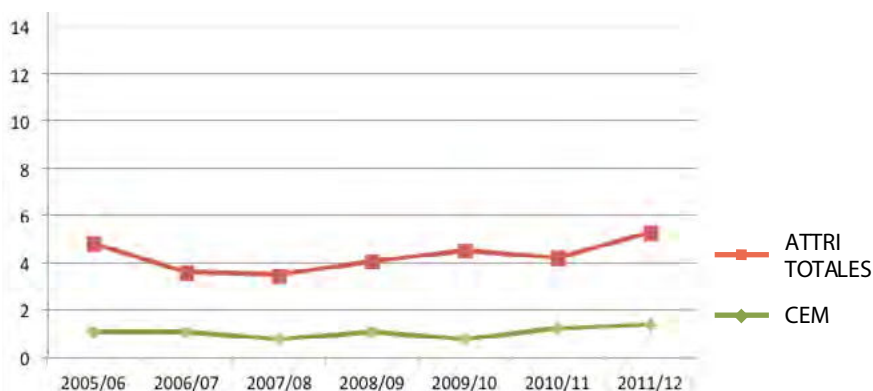
Cette unité boisée, située au milieu de la plaine de Beauce, présente une population de Cerf dont les attributions de plus de 100 individus ont été bien réalisées lors de la saison 2011-2012 (70%).

La particularité de cette population est liée à son habitat presque exclusivement forestier.

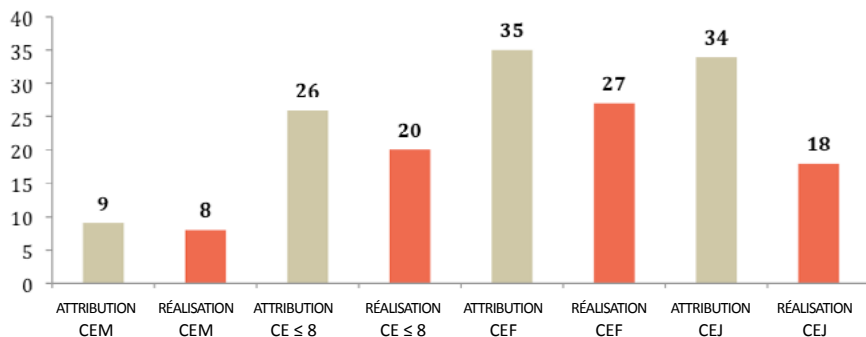
Le tableau de chasse repose sur une proportion importante de dagues (37%) ; la part de cerfs de 2,5 ans à 5 ans est dans les plus faibles du département (41%).

Le pourcentage de cerfs de plus de 10 ans est le plus important du département (8%), certaines saisons les prélèvements dépassent les 20%.

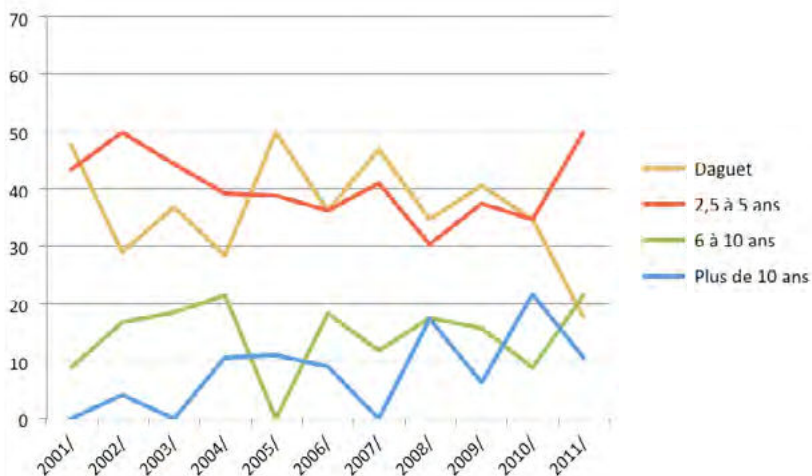
ATTRIBUTIONS DE CERFS - MARCHENOIR MASSIFS 12 ET 15 - POUR 1 000 HA BOISÉS



MARCHENOIR - SAISON 2011/2012 6 814 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - MARCHENOIR MASSIFS 12 ET 15 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de la Sauldre

Cette unité couvre une grande surface boisée de Sologne ; elle est principalement composée d'une zone sur laquelle s'effectuent les échanges entre les populations. Toutefois, depuis une dizaine d'années, des foyers s'installent selon la volonté de certains responsables de chasse. C'est également l'effet « trop plein » des unités situées au Nord et à l'Ouest qui conduit au développement de la population.

La réalisation du plan de chasse a été très mauvaise (32%) en 2011-2012 sur cette zone où bon nombre de chasseurs croisent parfois des animaux. Ils les demandent l'année suivante, avec peu de chance de les réaliser.

La faible proportion de daguets dans les tableaux de chasse nous indique que les naissances sont peu nombreuses ; les zones d'échanges évoquées précédemment présentent souvent un sexe ratio déséquilibré en faveur des mâles sub-adultes.

La part de cerfs jeunes, entre 2,5 ans et 5 ans, est visiblement bien représentée (53 % en moyenne).

Sur cette unité périphérique des zones à biches, on trouve par contre assez souvent des annuaires d'âges entre 6 à 10 ans (19 % en moyenne).

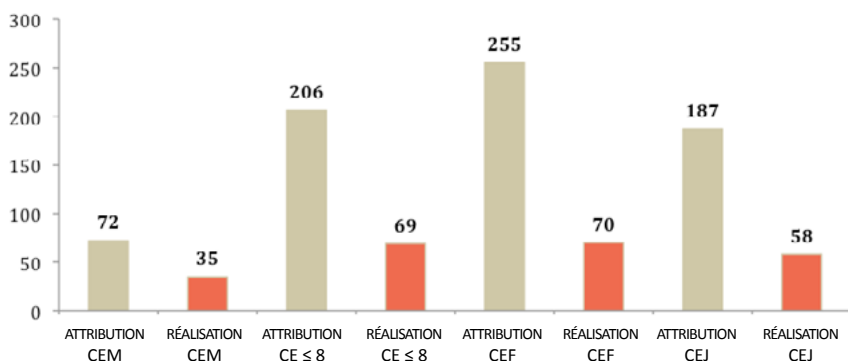
La courbe de Cerfs âgés de plus de 10 ans a bien évolué, elle se situe au-dessus de 5% depuis plus de 3 ans.

ATTRIBUTIONS DE CERFS - SAULDRE
MASSIFS 35 - 39 - 44 - 46 - 47 - POUR 1 000 HA BOISÉS

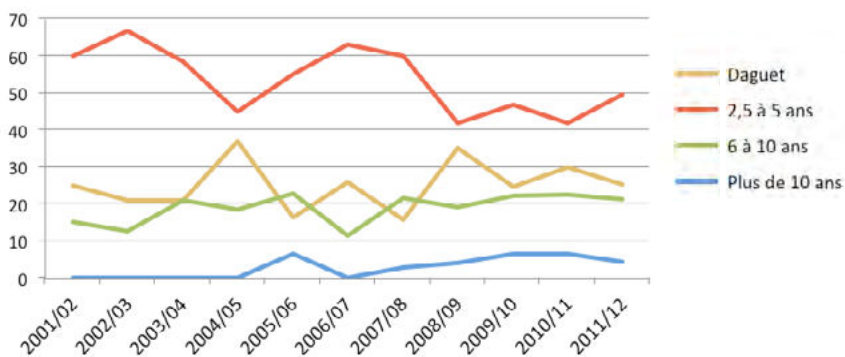




SAULDRE - SAISON 2011/2012 42 195 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - SAULDRE MASSIFS 35 - 39 - 44 - 46 ET 47 EN %



Évolution du plan de chasse Cerf par unité

Unité de Sudais



Cette unité est très dépendante du massif d'Amboise situé dans le département d'Indre-et-Loire. Ainsi, certaines années connaissent des échanges hivernaux importants et précoces qui permettent une bonne réalisation du plan de chasse.

La saison 2011-2012 a été moyenne, puisqu'on y note une réalisation de 42%.

On remarque une petite augmentation de la proportion de daguets dans le tableau de chasse.

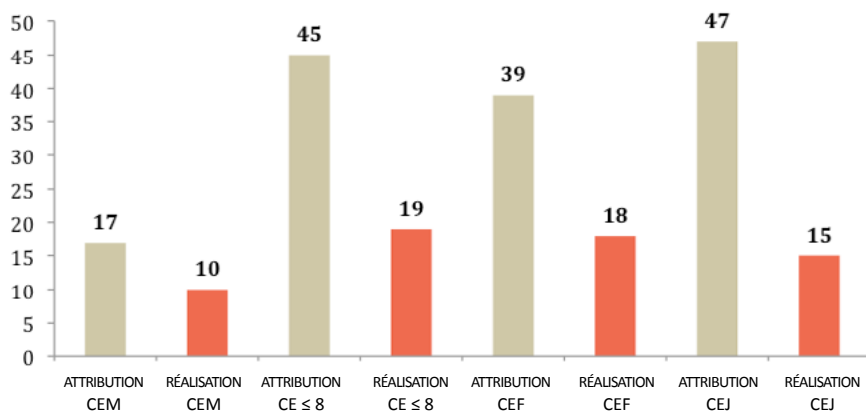
Cette évolution constante pourrait laisser penser à une augmentation des naissances. La part de cerfs âgés de 2,5 à 5 ans est importante (32%), elle est assez significative des zones de transit et bordurières des zones à biches.

La proportion de cerfs âgés de 6 à 10 ans est relativement importante (16%), mais à contrario la catégorie de cerfs de plus de 10 ans est de moins en moins bien représentée.

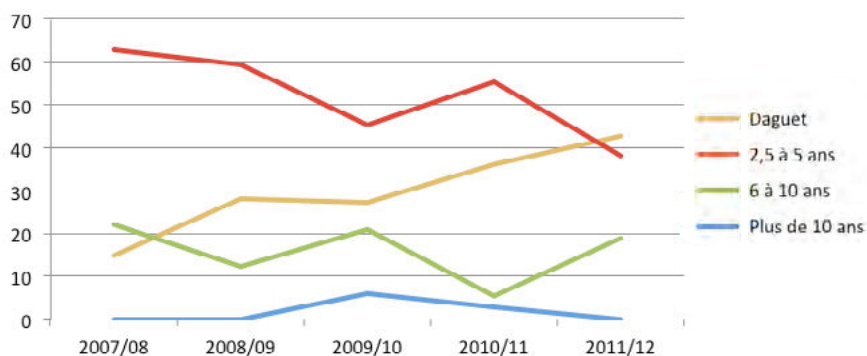
ATTRIBUTIONS DE CERFS - SUDAIS POUR 1 000 HA BOISÉS



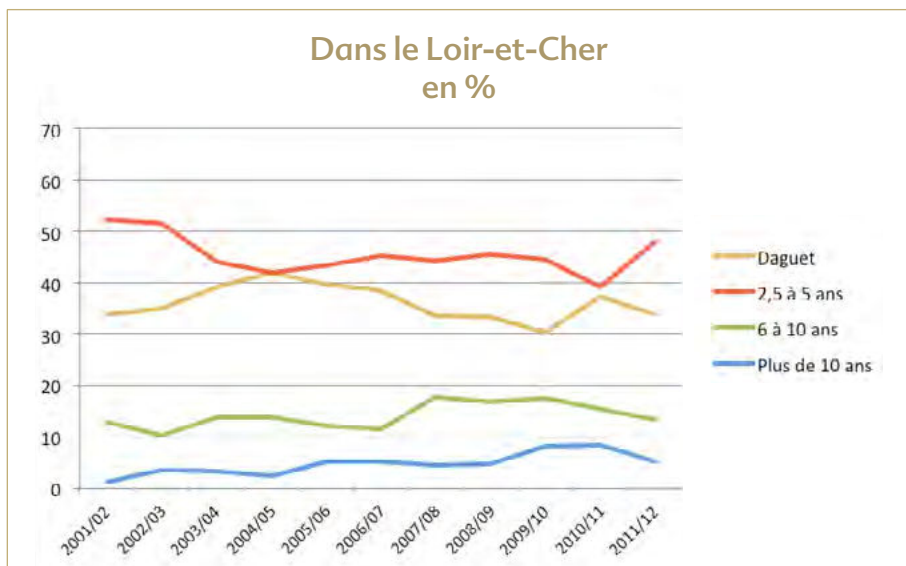
SUDAIS - SAISON 2011/2012 7 423 HECTARES



TABLEAUX DE CHASSE - SUDAIS MASSIF 26 EN %



Évolution départementale des prélèvements de Cerfs



On observe, sur dix ans, que la proportion de cerfs de plus de 10 ans connaît une évolution positive au fil des années pour atteindre presque 10 % du tableau annuel.

On constate la même progression pour les animaux prélevés âgés de 6 ans à 10 ans, avec toutefois une tendance inverse inquiétante durant les deux dernières saisons. Ces observations techniques n'avaient pas échappé aux visiteurs et aux chasseurs lors des présentations de trophées, puisqu'ils nous avaient déjà signalé la diminution des grands et vieux Cerfs.

Les Cerfs plus jeunes représentent chaque année entre 40% et 50% du tableau de chasse, les daguets

connaissent une proportion plus faible de 10 points dans les prélèvements.

On observe, à partir de la courbe représentant les daguets, un point particulièrement faible en 2009-2010, située à 30%. On peut être tenté d'en connaître la cause et penser que l'hiver précédent, particulièrement difficile, a pu entraîner une forte mortalité chez les faons (elle était déjà connue sur certaines unités à fortes concentrations).

En hiver 2008, l'absence de disponibilités alimentaires (faible glandée et prairies dont les parties végétatives avaient subi les rigueurs du froid) a impacté les plus jeunes animaux qui étaient alors en période de croissance.

Tableaux de prélèvements

On retrouve facilement un lien avec l'analyse des longueurs de dagues qui vous est présentée dans ces documents, car les animaux ont développé des dagues particulièrement réduites au printemps 2009.

UNITÉS	Surface de bois	SAISON 2011 / 2012				% MOYEN TABLEAUX DE CHASSE			
		ATTRI CE-CEJ	RÉAL	% RÉAL	ATTRI CEM/1000 ha boisés	Daguets	2,5 à 5 ans	6 à 10 ans	plus de 10 ans
BROUARD	3 885	105	58	55 %	2	35	48	16	1
MARCHENOIR	6 800	104	73	70 %	2	37	41	14	8
SUDAIS	7 425	148	62	42%	2	30	52	16	2
GROS BOIS	10 175	127	84	66 %	1	34	50	12	4
CHOUSSY	18 600	319	151	47 %	2	24	57	14	6
BEUVRON	22 700	1026	486	47 %	3	37	46	13	4
COSSON	24 880	1495	726	49 %	4	41	40	14	5
EST A71	38 250	735	282	38 %	4*	37	44	13	6
SAULDRE	42 200	720	232	32 %	2	25	53	19	3
DÉPARTEMENT	174 915	4 779	2154	45 %	2	33	48	15	4

Tableaux par unités de gestion

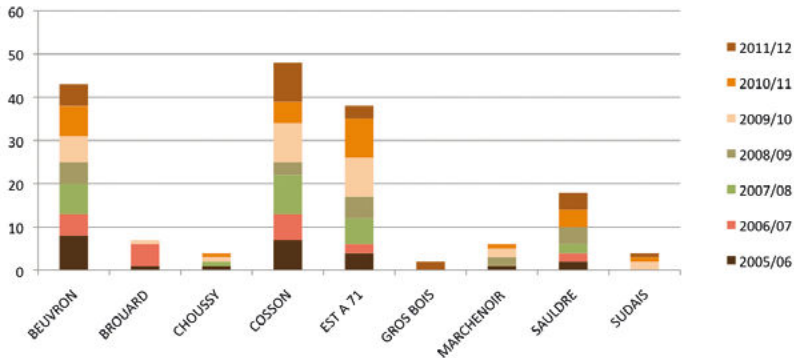
SAISONS DE CHASSE	BEUVRON			BROUARD			CHOUSSY		
	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%
2005/06	129	8	6	31	1	3	21	1	5
2006/07	129	5	4	36	5	14	39	0	0
2007/08	130	7	5	29	0	0	23	1	4
2008/09	139	5	4	25	0	0	53	0	0
2009/10	147	6	4	22	1	5	30	1	3
2010/11	160	7	4	22	0	0	55	1	2
2011/12	142	5	4	16	0	0	45	0	0
2012/13	154	9	6	16	0	0	64	0	0
TOTAL	1130	52	5	197	7	4	330	4	1

SAISONS DE CHASSE	COSSON			EST A71			GROS BOIS		
	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%
2005/06	131	7	5	88	4	5	-	-	-
2006/07	162	6	4	89	2	2	-	-	-
2007/08	135	9	7	95	6	6	-	-	-
2008/09	192	3	2	99	5	5	22	0	0
2009/10	195	9	5	92	9	10	18	0	0
2010/11	206	5	2	127	9	7	22	0	0
2011/12	209	9	4	103	3	3	31	2	6
2012/13	213	4	2	100	6	6	27	0	0
TOTAL	1443	52	4	793	44	6	120	2	2

SAISONS DE CHASSE	MARCHENOIR			SAULDRE			SUDAIS		
	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%	TABEAU	NB CERFS COTÉS	%
2005/06	18	1	6	31	2	6	-	-	-
2006/07	22	0	0	27	2	7	-	-	-
2007/08	17	0	0	70	2	3	27	0	0
2008/09	23	2	9	74	4	5	32	0	0
2009/10	32	2	6	77	0	0	33	2	6
2010/11	23	1	4	108	4	4	36	1	3
2011/12	28	0	0	95	4	4	21	1	5
2012/13	22	3	14	91	6	7	30	0	0
TOTAL	185	9	5	573	24	4	179	4	2

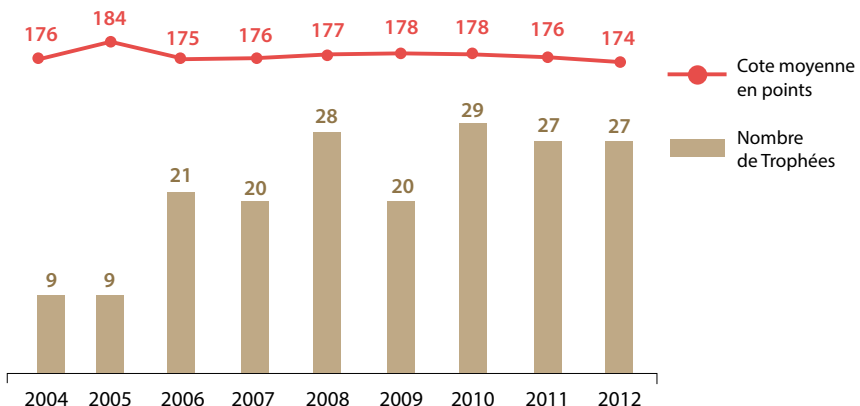
La cotation des trophées

Les cotations de trophées par unité



La cotation des trophées est également un indicateur biologique pertinent. Grâce aux bénévoles qui réalisent les cotations et homologuent les trophées, nous pouvons vous présenter les résultats des prélèvements réalisés. Nous remercions ces personnes qui nous aident ainsi à mieux appréhender les efforts de gestion.

Évolution du nombre de trophées homologués et leur cotation « moyenne » en Loir-et-Cher



Le poids des faons

Le poids des faons prélevés durant la saison de chasse est considéré comme un indice de changement écologique valide pour appréhender, sur le long terme, les relations entre le Cerf et son milieu.

La pesée des faons nécessite un respect strict du protocole de recueil des données (étalonnage du peson chaque année). Nous avons constaté que, dans la plupart des cas, ces mesures étaient considérées comme des contraintes supplémentaires

pour les chasseurs, déjà très occupés à d'autres tâches lors des tableaux de chasse.

Toutefois, certains territoires participent très sérieusement à ces relevés, mais ils sont trop peu nombreux pour nous fournir un échantillon représentatif par unité et malheureusement, ces informations ne sont pas exploitables sur l'ensemble des massifs à Cerf de notre département.



La mesure des bois de daguets



Lors de la présentation des trophées, nous réalisons le relevé de la longueur des bois chez les daguets, à l'aide d'un mètre à ruban.

Ces relevés sont effectués sur les unités où le nombre d'individus est proche ou supérieur à 30, de façon à être représentatif. Ils sont donc réalisés sur les unités du Beuvron et du Cosson.

Les mesures ne sont pas prises en compte sur les dagues cassées ou douteuses (pointes pourries), de ce fait, nous enregistrons chaque côté du trophée afin d'en présenter une moyenne droite et gauche. Il est intéressant de comparer sur plusieurs années les informations prises sur la longueur des perches du Cerf dans sa première tête.

En effet, depuis sa naissance l'animal a été très dépendant de sa mère et les difficultés rencontrées par celle-ci

se répercutent sur le développement de son squelette et sur son état général, les bois étant seulement un caractère sexuel secondaire.

Les principales causes directes qui peuvent entraîner une baisse du développement de ces mensurations sont les disponibilités alimentaires et l'effet lié à la concentration des grosses hardes qui se forment en période hivernale sur des zones pauvres.

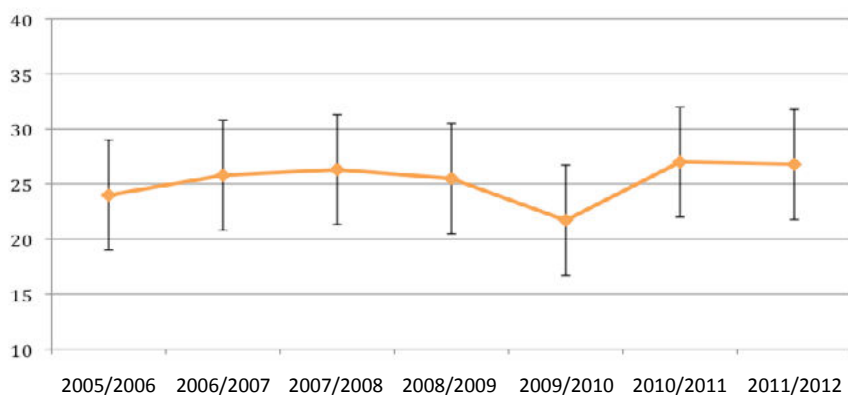
On pourrait retrouver ces effets et conforter notre analyse en procédant à la pesée des faons et à la mesure des maxillaires ou autres os longs.

Le sevrage précoce des faons peut également entraîner de fortes carences qui ralentissent leur développement.

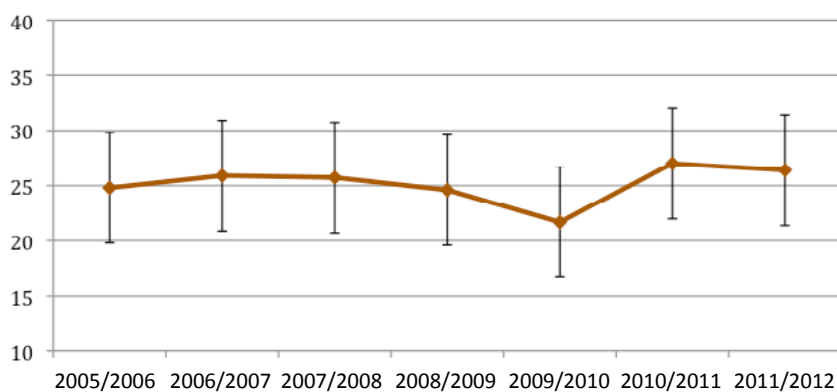
Les unités solognotes sont plutôt constituées de biotopes pauvres, avec une forte fermeture du milieu sur le massif du Cosson.

Résultats des mesures de dagues sur l'unité du Cosson

Massif du Cosson - bois de daguets de droite (en cm)

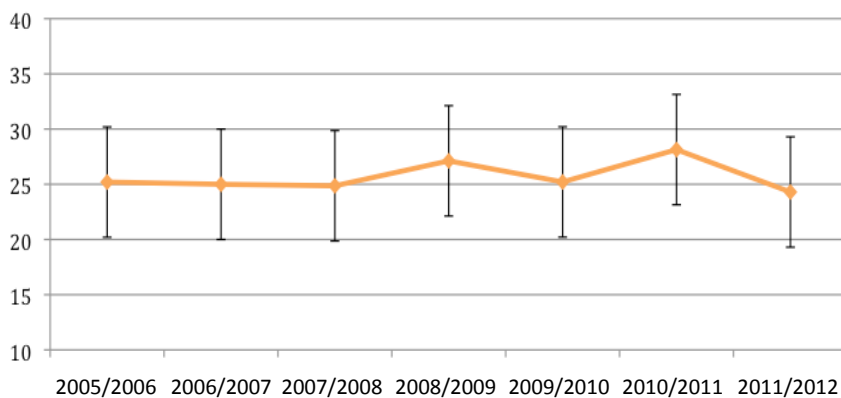


Massif du Cosson - bois de daguets de gauche (en cm)

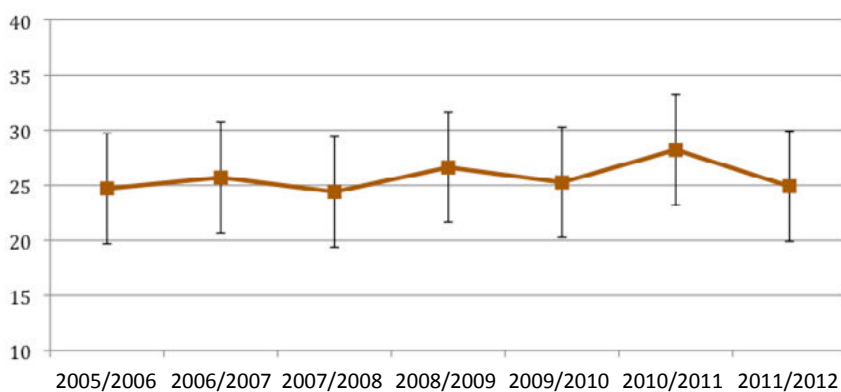


Résultats des mesures de dagues sur l'unité du Beuvron

Massif du Beuvron - bois de daguets de droite (en cm)



Massif du Beuvron - bois de daguets de gauche (en cm)



Analyse départementale et conclusions



En Loir-et-Cher, près d'un détenteur de territoire sur trois est demandeur de plan de chasse Cerf. L'ensemble des unités repose sur 80% de la surface boisée de tous les demandeurs. Ces derniers représentent les grandes unités boisées départementales sur lesquelles le Cerf élaphe est présent à des niveaux très variables.

Les attributions de « CEM » (sans limitation liée au trophée) sont en moyenne de 2 pour 1 000 ha de bois, celles-ci représentent environ un quart des attributions.

Elles évoluent donc directement en fonction des attributions et de façon importante sur certaines unités. On se retrouve alors avec des possibilités de tirs qui, à notre avis dépassent largement le potentiel présent sur le terrain.

Le tableau de chasse Cerf comprend en moyenne 33% de daguets, près de 50% de cerfs âgés entre 2,5 ans et 5 ans, sub-adultes.

La catégorie adulte à vieux cerfs est peu présente au tableau de chasse (4%).

Ces chiffres nous indiquent une répartition des cerfs dans les tableaux de chasse du Loir-et-Cher, mais nous n'avons pas de modèle pour les comparer actuellement. On pourrait être tenté de rapprocher nos chiffres de ceux obtenus à partir d'analyse de la mortalité naturelle des cervidés étudiés sur l'île de Rhum en Écosse, mais l'habitat et la dynamique de population plus stable présentent trop de divergence avec notre département. Toutefois les efforts de gestion doivent avoir des repères et en comparant nos données avec les chiffres de la pyramide de Lowe* on remarque un déficit certain en faveur des cerfs adultes.

Il serait intéressant de connaître les résultats des autres départements, et particulièrement des départements voisins, pour en connaître les tendances.

Les résultats obtenus en Loir-et-Cher sont toutefois très encourageants pour l'ensemble des chasseurs, compte tenu de l'évolution à la hausse des cerfs sub-adultes et adultes, ce même si nos deux dernières saisons sont en demi-teinte.

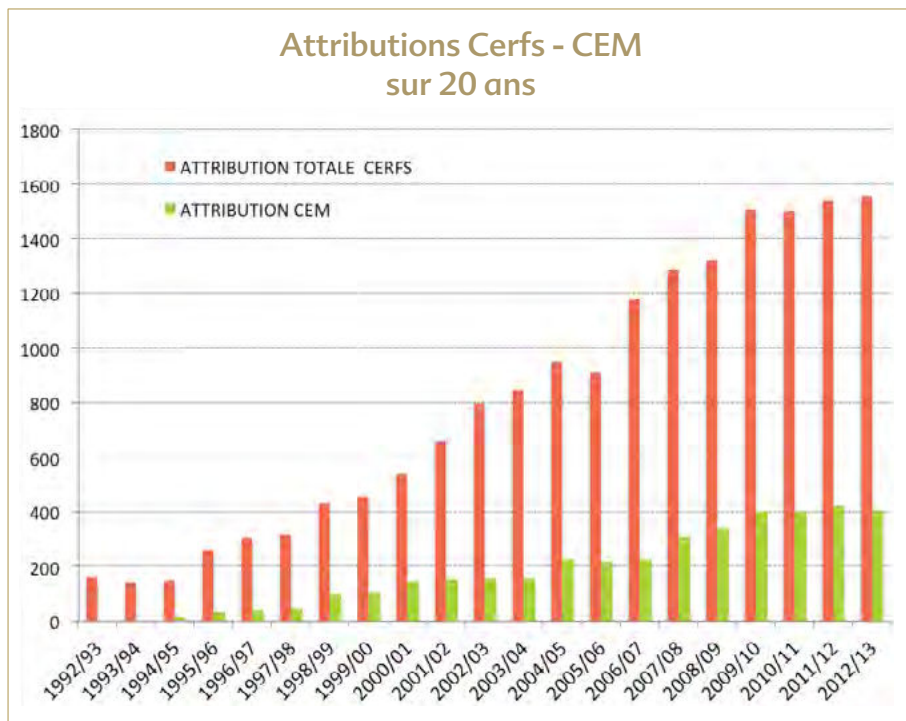
La principale difficulté que nous rencontrons aujourd'hui est liée à une augmentation des populations qui sont, dans la plupart des cas, difficiles à maîtriser sur le terrain.

Les fortes attributions devraient être appliquées uniquement sur les femelles, afin de réduire de façon significative la dynamique de population, sans la bouleverser.

Il faudrait également multiplier les possibilités de prélever des cerfs supérieurs à 8 cors.

Le système mis en place, concernant les proportions de 25% de CEM par rapport à l'ensemble du nombre de bracelets attribués est certainement une bonne formule. Mais celle-ci devient vite dépassée, à notre sens, au-delà de 2 CEM aux 1 000 ha de bois.

**Pyramide de Lowe : établie à partir de l'étude réalisée sur l'île de Rhum en Écosse, elle constitue un des rares modèles scientifiques de fonctionnement naturel d'une population de Cerf élaphe (non chassée, régulée par les maladies, la compétition alimentaire et sexuelle).*



Crédits

Conception et réalisation de cet ouvrage :

La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher

Création graphique :

La Fédération Régionale des Chasseurs du Centre

Crédits photos :

FDC41 (sauf indication contraire)

Photos de couverture : Dominique Gest et la FDC45

Impression :

Imprimerie Médi6

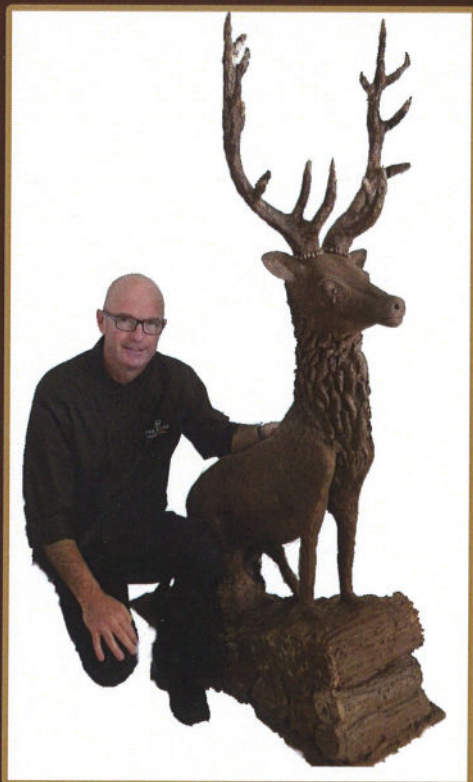
Dépôt légal :

Novembre 2013

M

Max Vauché

Chocolatier créateur



Pièces réalisées
en
Chocolat



VISITE - DEGUSTATION - VENTE
ATELIER - CHOCO'BAR

BLOIS

50, rue du Commerce
Tél: 02 54 78 23 55

BRACIEUX

22, Les jardins du Moulin
Tél: 02 54 46 07 96

ORLEANS

47, rue Jeanne d'Arc
Tél: 02 38 21 84 43

www.maxvauche-chocolatier.com

